

N°115



RAPPORT Avril 2023

239



Protestations

12



Suicides et
tentatives de suicide

1047



Migrant(e)s

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Adresse: 2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (National),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

(00216) 71 325 129 (00216) 71 325 128 contact@ftdes.net

Rapport du mois d'Avril 2023 sur les protestations sociales



Un net changement a commencé à apparaître au niveau des formes et des domaines des mouvements de protestation au cours du mois d'avril. Ce changement est sans doute lié au climat politique, social et économique qui a marqué ce quatrième mois de l'année.

Ce climat est caractérisé par la continuation et la persistance de l'état d'épuisement économique et social pendant le mois d'Avril qui coïncide avec le mois de jeûne et de célébration d'Aïd al-Fitr.

Les données du mois d'avril publiées par l'INS indiquent une hausse de 1,5 % des prix de certains produits alimentaires et boissons, ainsi qu'une augmentation de 3,9 % du prix des légumes frais, 3,1 % du prix des poissons frais, 2,3 % du prix des fruits frais, 1,7 % du prix de la viande d'agneau, 1,6 % du prix de la viande bovine et 1,5 % du prix des huiles alimentaires.

Les prix des vêtements et des chaussures ont aussi augmenté de 6,7 % en avril.

En revanche, d'autres données publiées par l'Institut, qui a examiné les points de vue des chefs d'entreprises industrielles sur le statut et les perspectives d'activité de leurs entreprises, indiquent que la situation s'est aggravée à cause des difficultés d'approvisionnement en matières premières et des problèmes de distribution, ce qui impacte la situation sociale au sein de l'entreprise, et pousse à se diriger vers les licenciements, malgré les répercussions sur le taux du chômage et les prix de vente sur le marché.

Cette situation de détresse sociale, ou les perspectives économiques ne semblent pas claires, s'accompagne d'un climat politique tendu, avec un discours officiel qui fait régner la peur et la confusion chez les mouvements sociaux, ce qui se reflète clairement dans les chiffres des mouvements de protestation que nous avons enregistré.

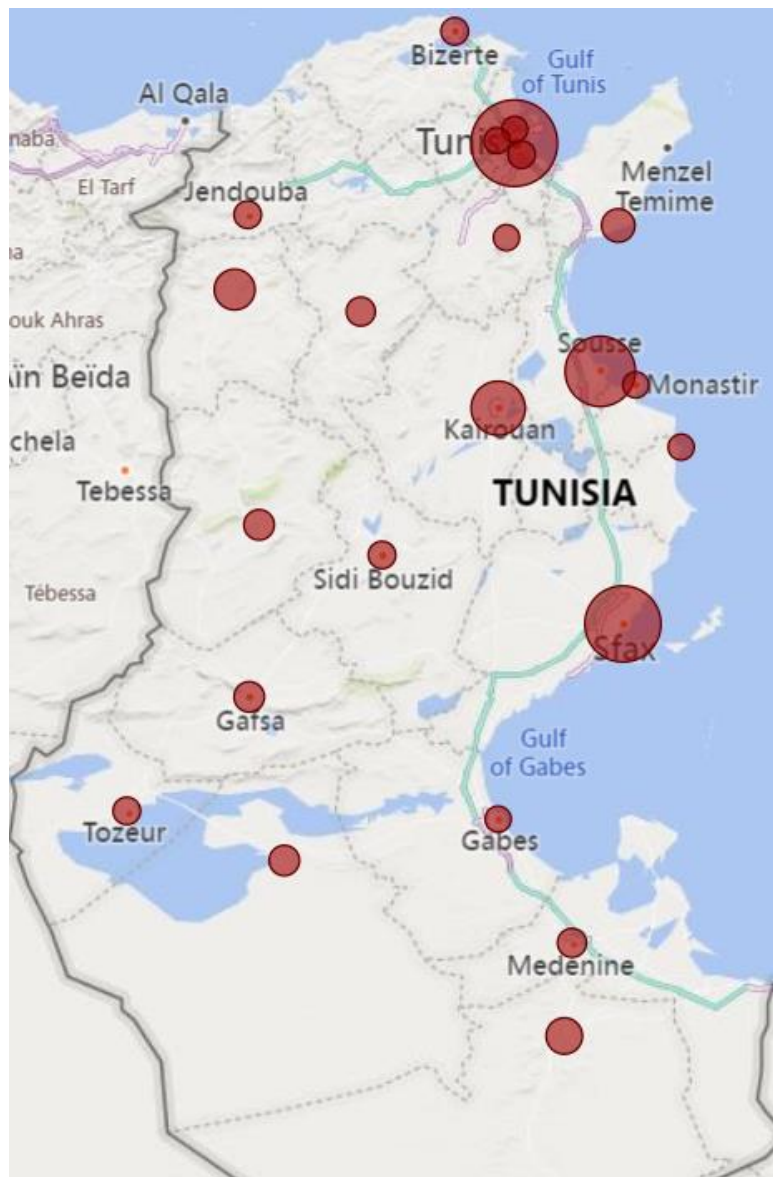
Alors que le nombre des mouvements de protestation qui ont été observés au cours du mois d'avril ne dépasse pas 239, le taux le plus élevé d'arrivées des migrants irréguliers tunisiens à l'Italie a été enregistré au cours du même mois, où plus de 2900 personnes sont arrivées aux côtes italiennes irrégulièrement, et

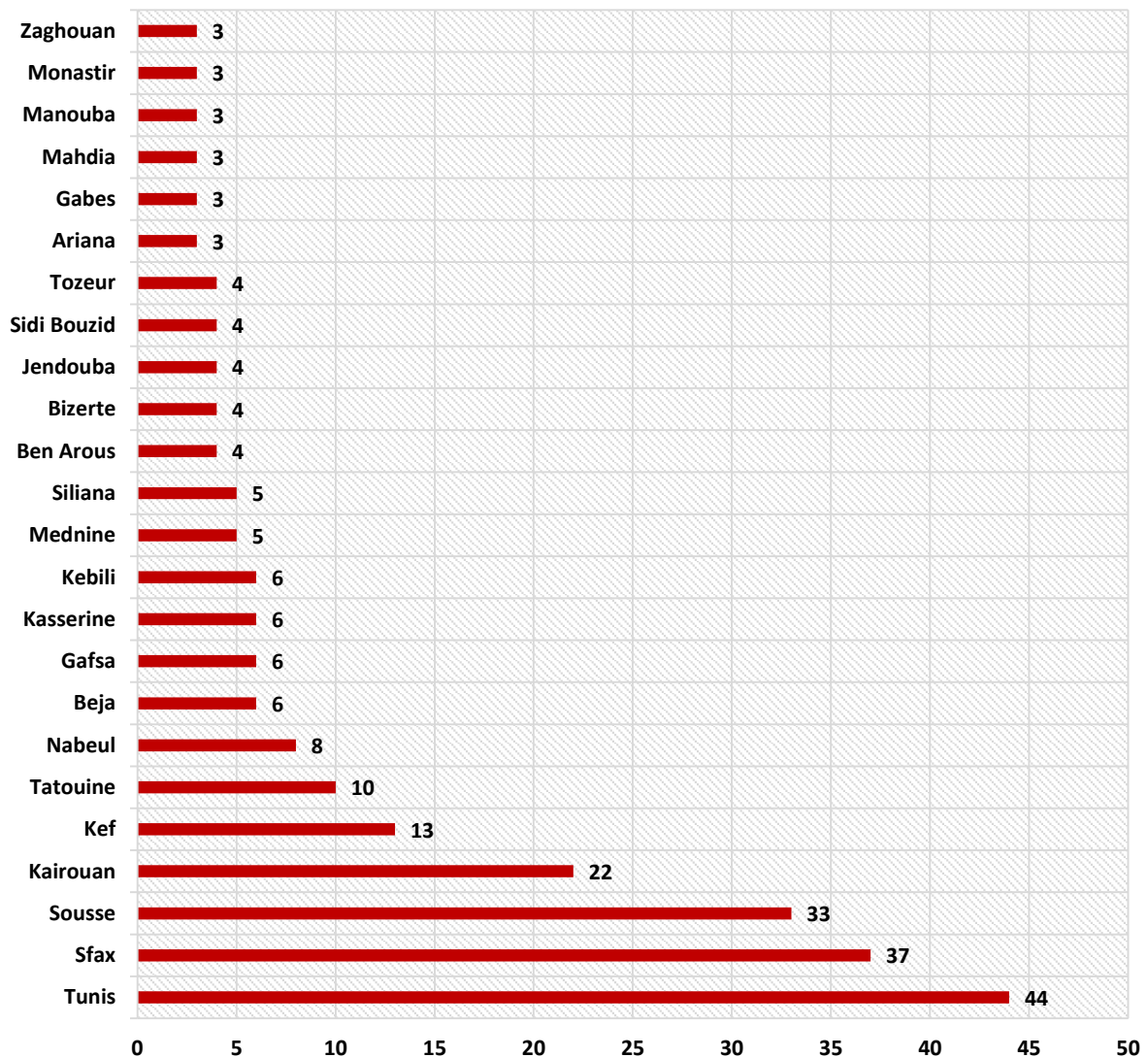
498 victimes et personnes sont portés disparues. Aussi, 12 cas de tentatives et cas de suicide ont été enregistrés au cours de ce mois.

Ces chiffres reflètent une tendance à chercher des solutions alternatives pour le salut individuel face à l'incertitude à l'absence d'horizon. Le suicide, les tentatives de suicide et la migration irrégulière restent les solutions les plus répandues pour le salut individuel, plutôt que de protester et de soulever des demandes qui restent inentendues. Les autorités n'interagissent plus avec les mouvements, mais répondent par la stigmatisation et la criminalisation dans le discours officiel.

Protestations du mois d'avril

Le nombre de protestations observées au cours du mois d'avril s'élève à 239. Les principales villes ont représenté les zones de protestation les plus importantes : Tunisie, Sfax et Sousse, avec 47,6% du total des protestations observées. Kairouan a connu 22 mouvements, Kef 13 mouvements et Tatawine 10 mouvements, tandis que le nombre des manifestations dans le reste des gouvernorats étaient inférieures à 10 au cours du mois d'avril.





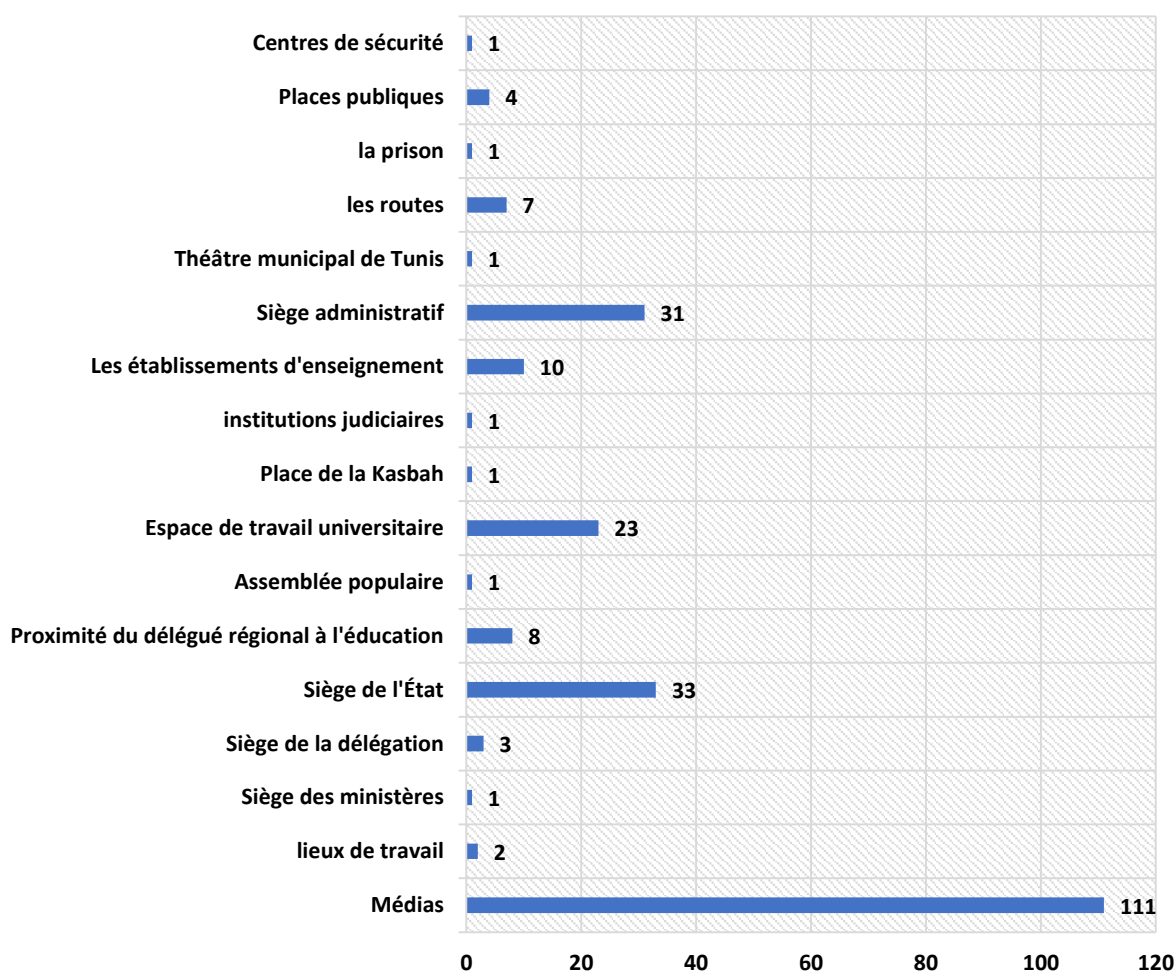
Ce changement observé de la carte de protestation a également été accompagné d'un changement dans les espaces de protestation où les médias sont devenus l'espace le plus important de protestation, puisqu'ils ont hébergé 46,6% des mouvements en avril. Les sièges des gouvernorats et les administrations viennent après.

Seulement 7 mouvements de protestation ont été observés sur les routes, ce qui est lié à la confusion et à la peur qui a émergé chez les demandeurs de droits ainsi qu'à la criminalisation et aux poursuites judiciaires qui les ont ciblés.

Les institutions souveraines telles que l'Assemblée des représentants du peuple, la place de Kasbah et les sièges des ministères ont également décliné comme espaces de protestation. Cela peut s'expliquer par deux hypothèses : La première hypothèse est la divergence entre les demandeurs et ces institutions, puisque les acteurs des mouvements sociaux ont déjà frappé à la porte de ces institutions

pour exprimer leurs demandes et présenter leurs propositions et leurs alternatives pour résoudre leurs problèmes, et ils commencent maintenant à perdre confiance dans la capacité des responsables de ces espaces de répondre à leurs demandes et d'interagir avec leurs propositions. La deuxième hypothèse est liée au discours de stigmatisation et de criminalisation, ce qui a amené les mouvements sociaux et les demandeurs à tourner leurs dos à ces portes fermées et à chercher des espaces alternatifs pour représenter leurs causes et ont choisi les médias et les sièges officiels locaux comme destination alternative.

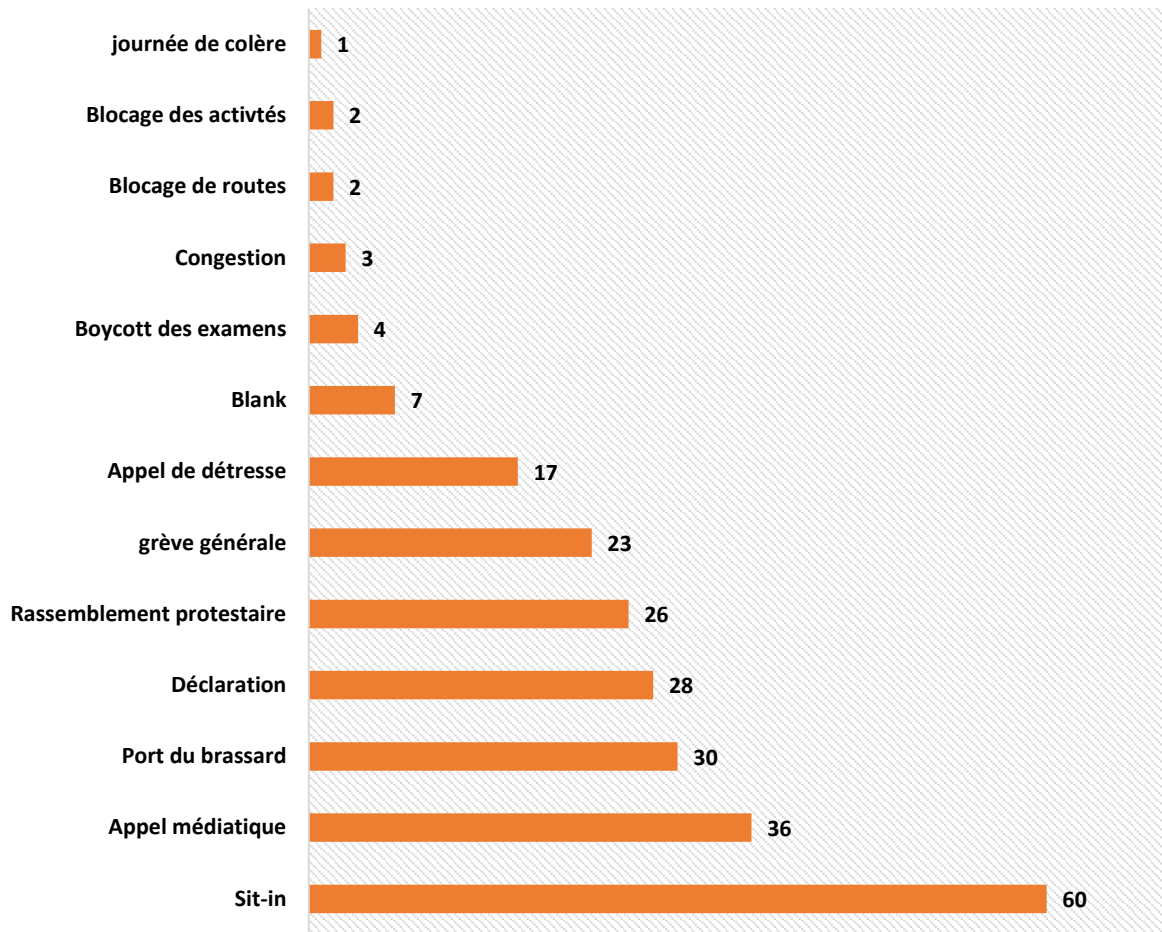
Les espaces



Formes de protestation et revendications

La plupart de ces manifestations ont pris la forme de sit-in (60 sit-in) et d'appels de détresse diffusés par les médias (54 appels de détresse). Nous avons aussi enregistré des vigiles, des déclarations, des perturbations des activités et des manifestations sur les routes et autres...

Formes de protestation



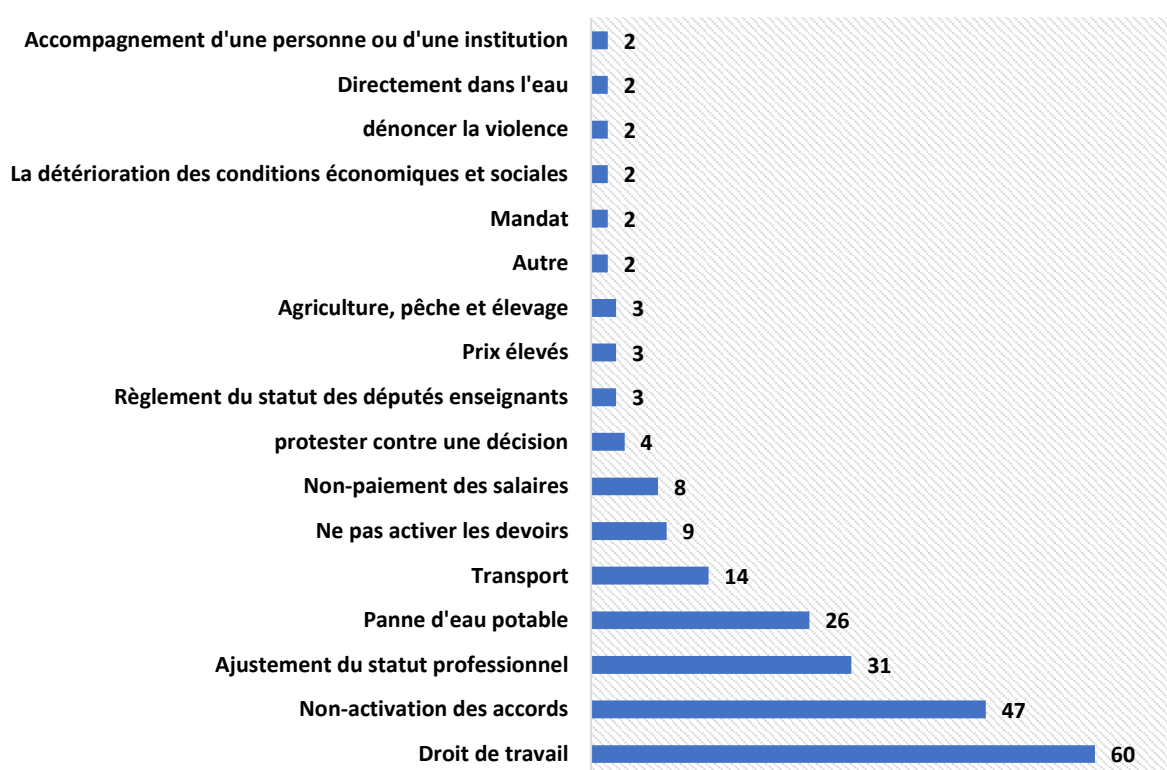
La majorité de ces manifestations étaient mixtes (229 mouvements de protestation) et collectives (234 mouvements de protestation).



Le droit à l'emploi était la demande la plus importante (60 mouvements de protestation) suivie par la non-opérationnalisation des conventions (47 mouvements de protestation) et la régularisation des situations professionnelles (31 mouvements de protestation).

Le droit à l'eau et la crise de la soif montent en grade par rapport aux revendications des mouvements de protestation (26 mouvements). Ces manifestations ont été enregistrées à Ariana, Kasserine, Kairouan, Monastir, Mahdia, Baja, Ben Arous et Bizerte. La persistance et la récurrence de cette demande est prévue suivant l'évolution de la crise de la soif.

A Tunis et à Gafsa, 3 mouvements de protestation dénonçant la hausse des prix et la détérioration des conditions de vie ont également été observés, tandis que le reste des demandes ont été isolés et dispersés, avec l'absence claire des demandes de développement, qui était une demande principale sur la carte de protestation pendant de nombreuses années.



Les acteurs

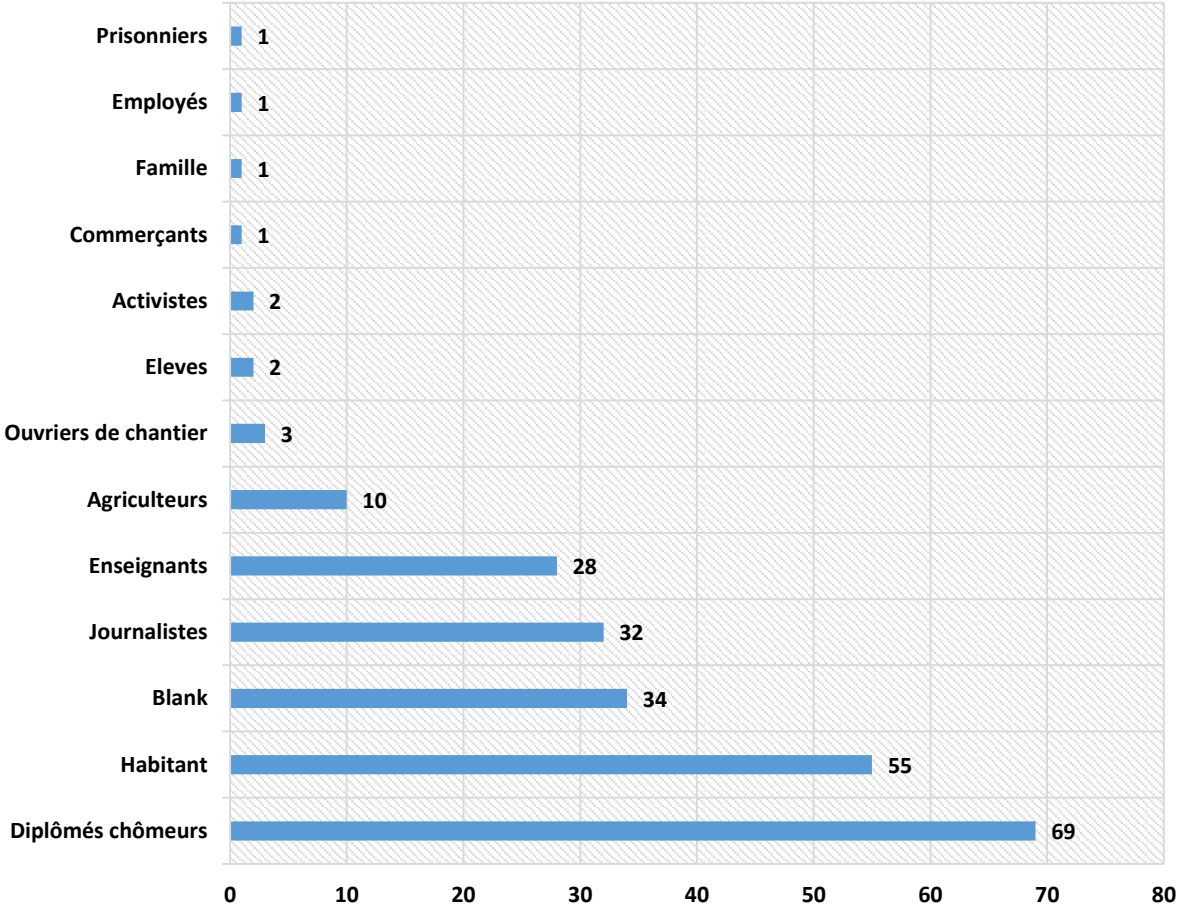
Les diplômés chômeurs sont les principaux acteurs des protestations d'avril. Ils ont organisé et participé à 28,8% du nombre total des manifestations observées. La majorité des mouvements des diplômés chômeurs ont émergé aux gouvernorats de Sousse, Sfax et Kef.

En deuxième lieu, les habitants des quartiers, des villes et des espaces qui ont été témoins de mouvements de protestation, ont été les acteurs les plus importants de la scène de protestation (55 mouvements de protestation). Les

habitants ont été les acteurs principaux de 17 mouvements de protestation à Kairouan, 4 mouvements de protestation à Tunis, Sfax et Nabeul et 3 mouvements de protestation à Gafsa, 2 mouvements de protestation à Kef, Ben-Arous, Bizerte et Siliana et un seul mouvement de protestation à Ariana, Kasserine, Monastir et Mahdia.

Les journalistes ont joué un rôle clé dans 32 mouvements de protestation et leurs demandes étaient principalement liées à l'évolution de la situation professionnelle et sociale du secteur à la lumière des poursuites en cours contre les journalistes sur fond du décret-loi 54.

Les acteurs



En conclusion, bien que la scène de protestation observée tout au long du mois d'avril était certainement liée à la nature des développements politiques, sécuritaires, juridiques, économiques et sociaux du pays, elle était aussi le résultat de tous ces facteurs. Cette situation est susceptible d'évoluer selon les variables existantes.

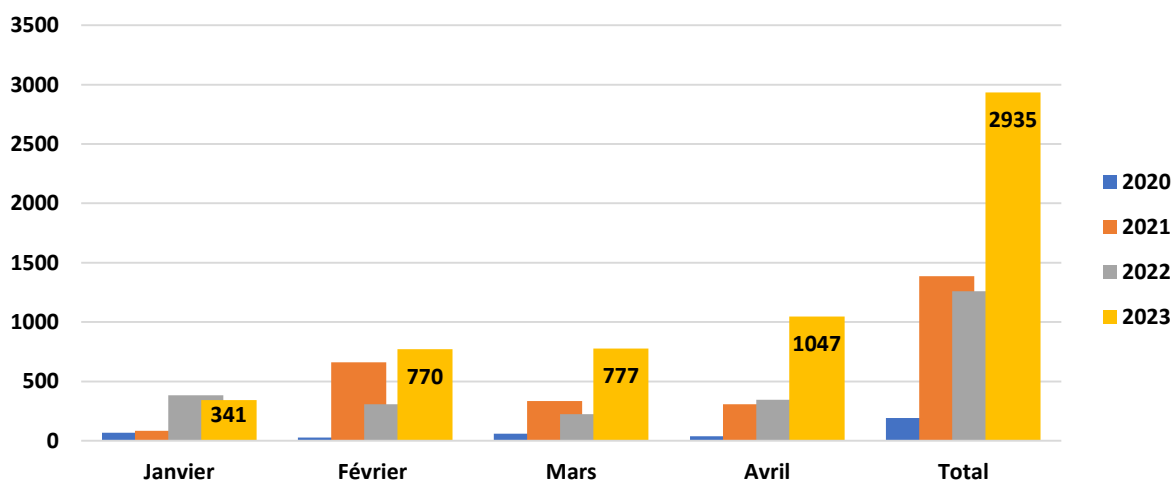
La migration non-réglementaire en Avril 2023



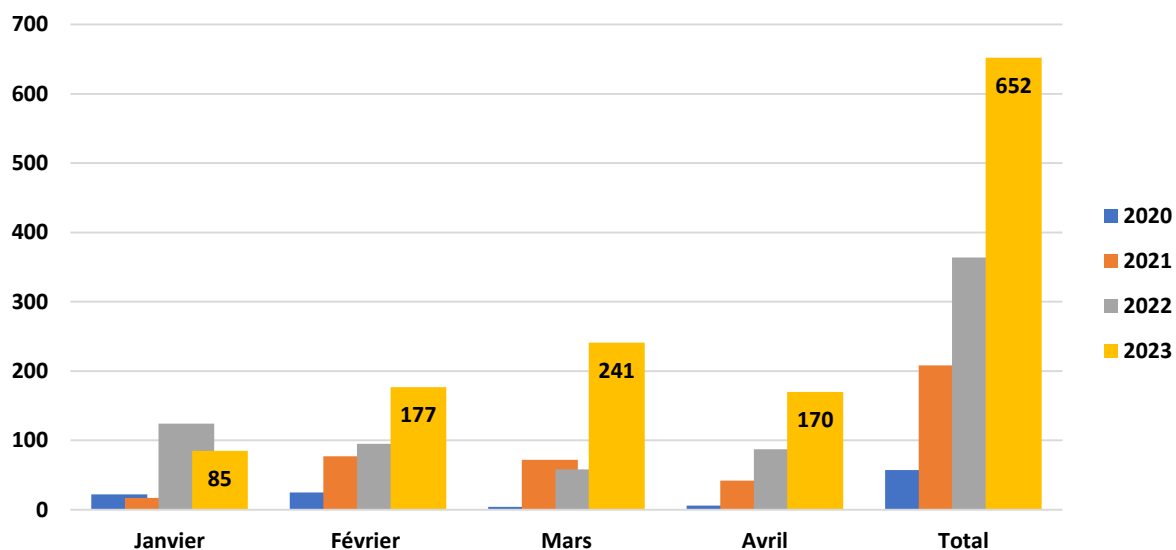
Comparaison des mêmes périodes durant -2020-2021-2022-2023

Mois	2020			2021			2022			2023		
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	68	22	316	84	17	463	382	124	1155	341	85	2322
Février	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036	770	177	5147
Mars	60	4	137	334	72	882	224	58	886	777	241	7494
Avril	37	6	99	307	42	409	345	87	1515	1047	170	4081
Total	191	57	1123	1385	208	3027	1259	364	4592	2935	652	19044

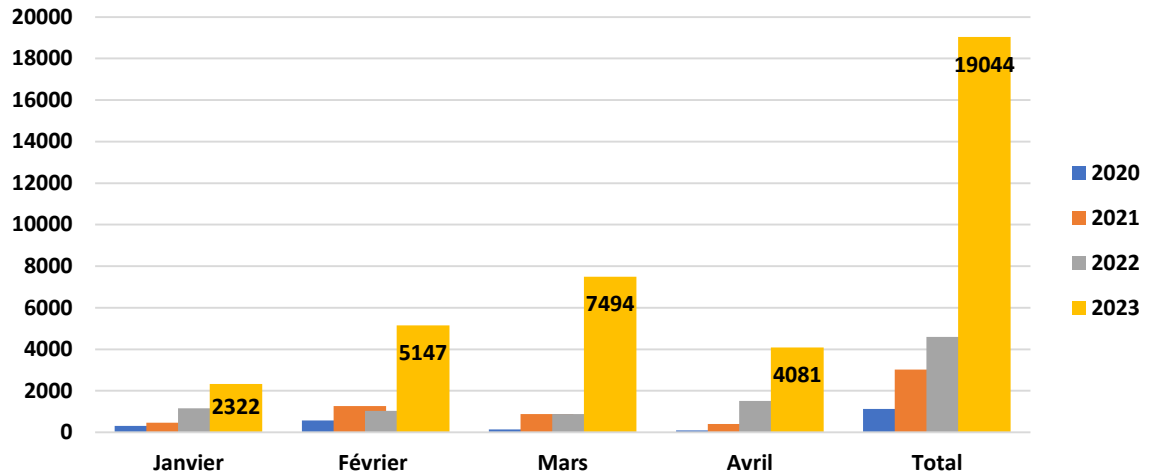
Nombre d'arrivées en Italie



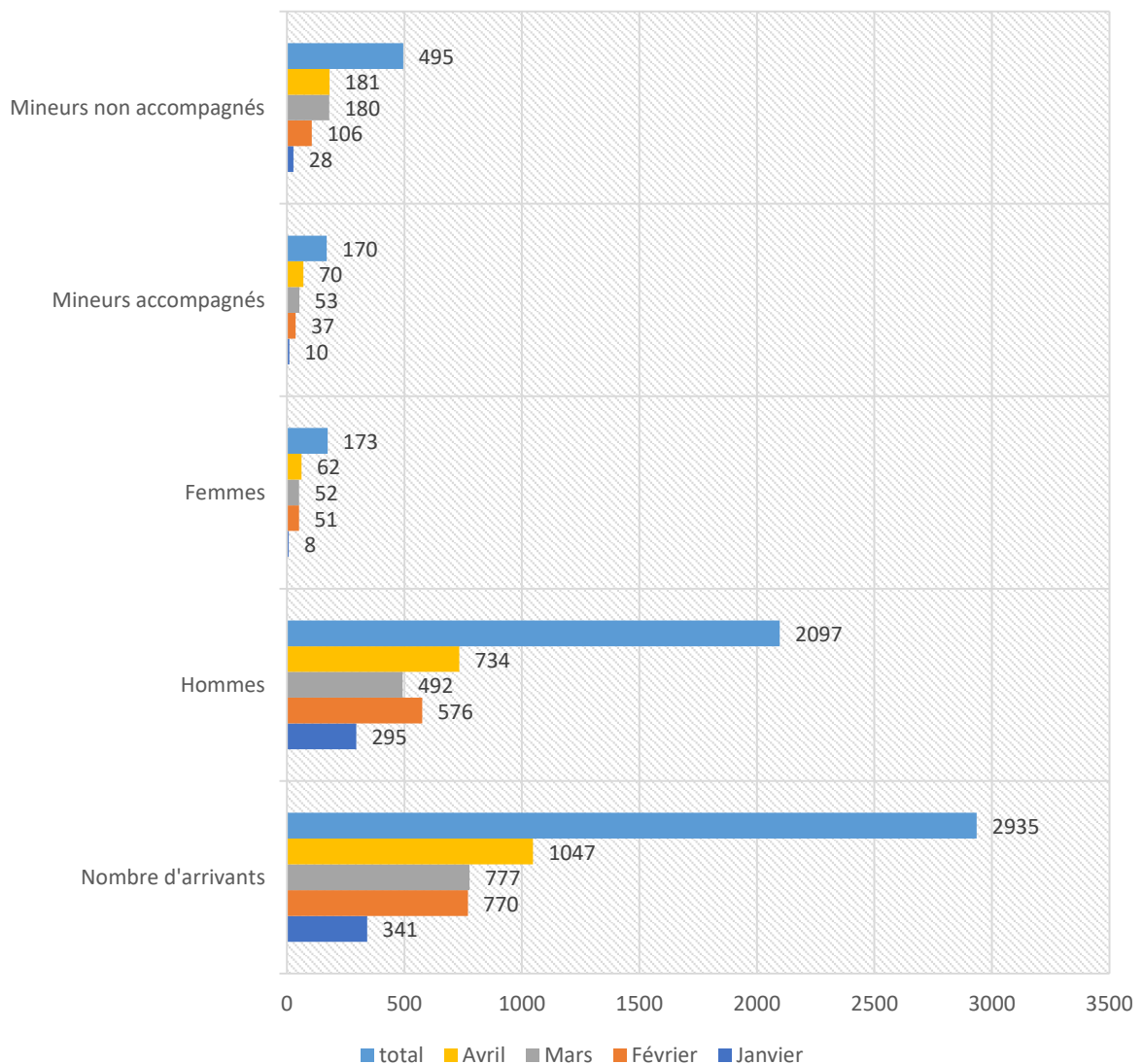
Nombre de traversées interceptées



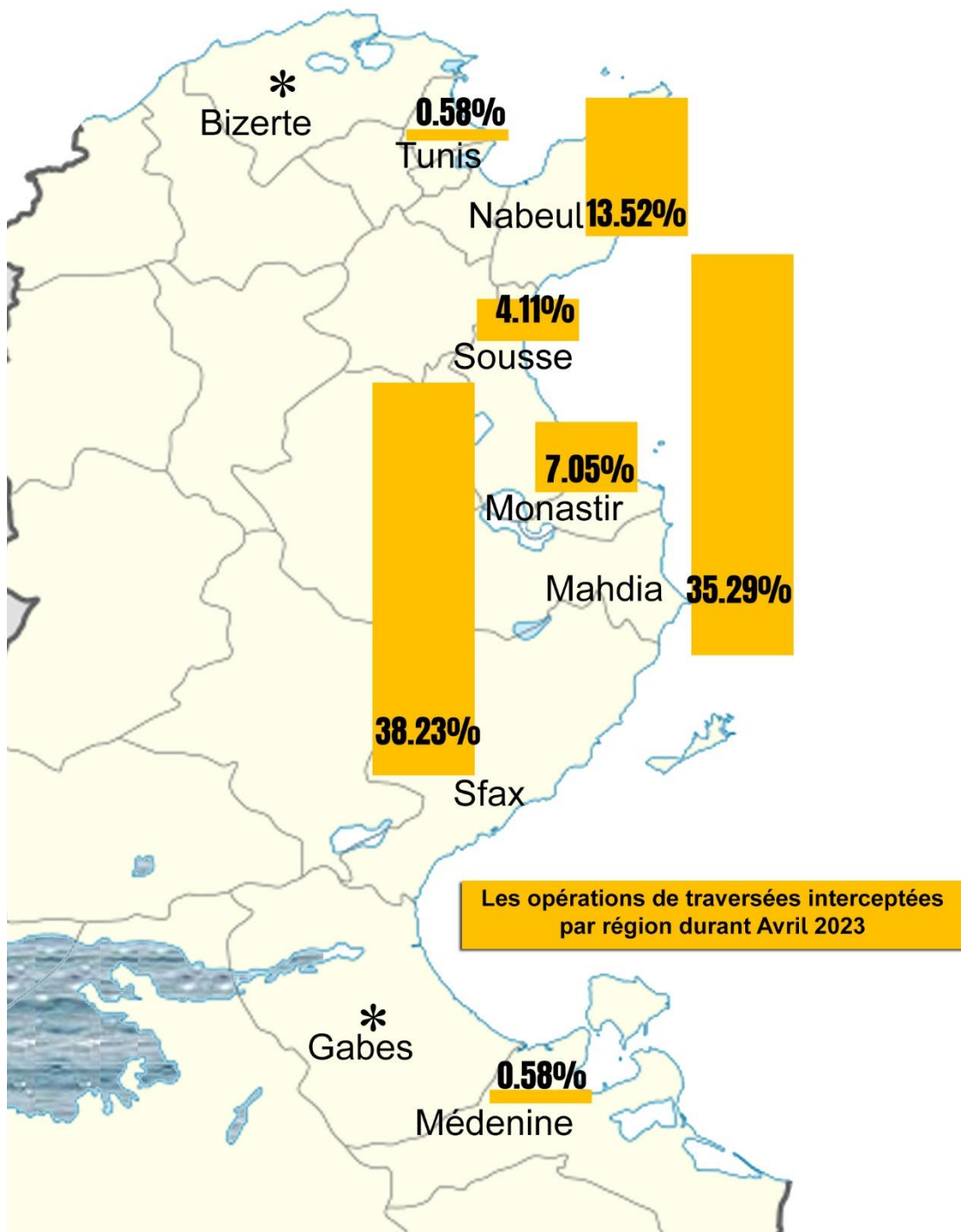
Nombres de migrants interceptés



Les arrivants sur les côtes italiennes Avril 2023

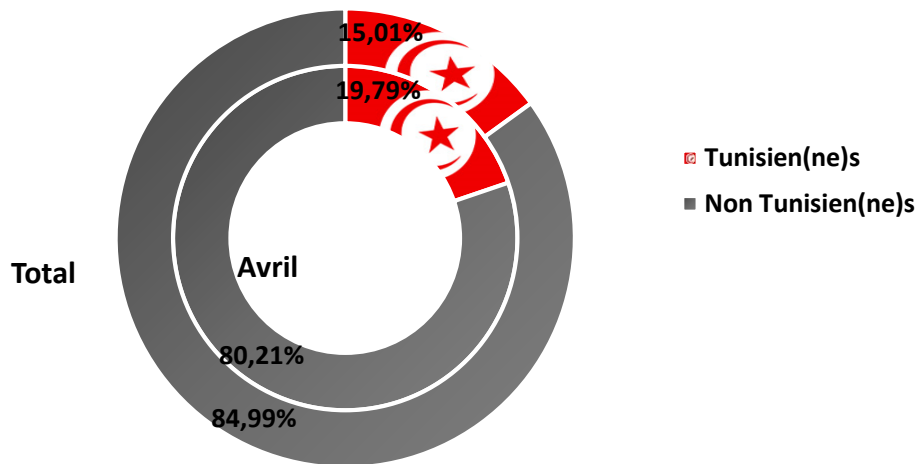


Les opérations de traversées interceptées par région durant Avril 2023

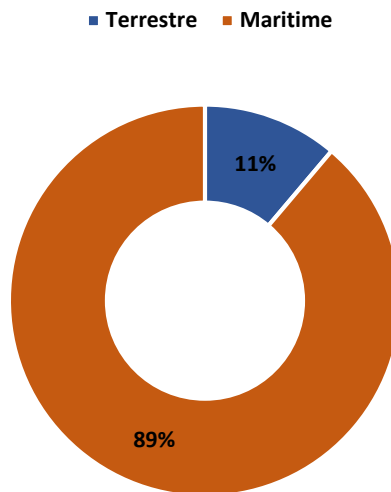


* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins d'opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

Les arrivants selon les nationalités durant Avril 2023



Les opérations de traversées interceptées durant Avril 2023



Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2023

Mois	Disparues Nombre de victimes et de personnes
Janvier	28
Février	7
Mars	92
Avril	371
total	498

Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes 2023	Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée durant 2023
498	879

La violence en Avril 2023



Introduction :

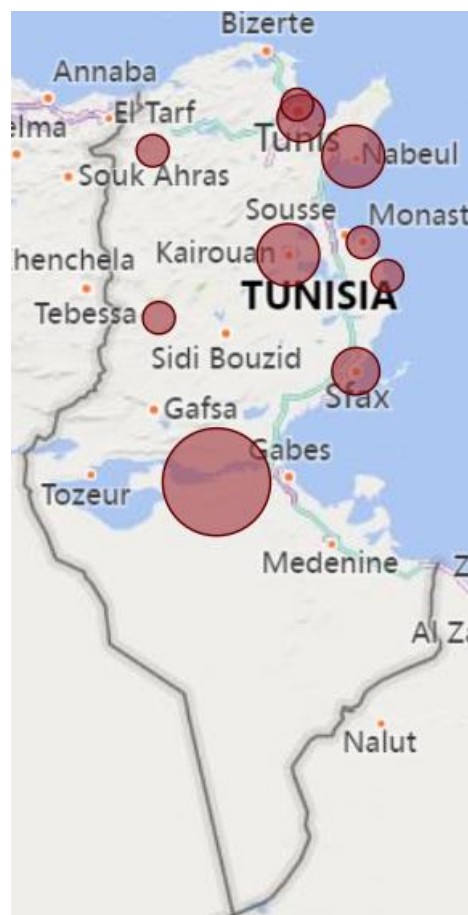
Le mois d'avril 2023 a été marqué par une nette recrudescence des violences à l'égard des femmes. Multiple cas d'uxoricides ont été enregistrés dans un laps de temps n'excédant pas 48 heures.

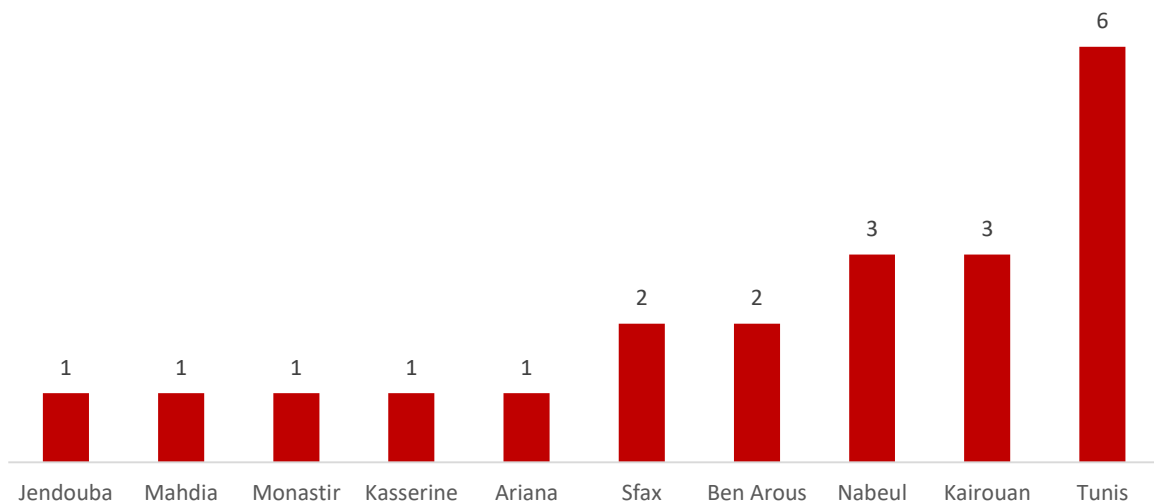
En parallèle, le mois a aussi été marqué par des violences sexuelles, des vengeances violentes, et des actes d'humiliation et de mépris. La violence motivée par la violence en soi était la forme la plus répandue.

Le cyberespace est le cadre le plus répandu pour les manifestations de violence, les discours de haine, la discrimination, la distorsion et la criminalisation. La violence cible différents âges et groupes sociaux et se répand dans tous les gouvernorats de la république.

Distribution géospatiale de la violence :

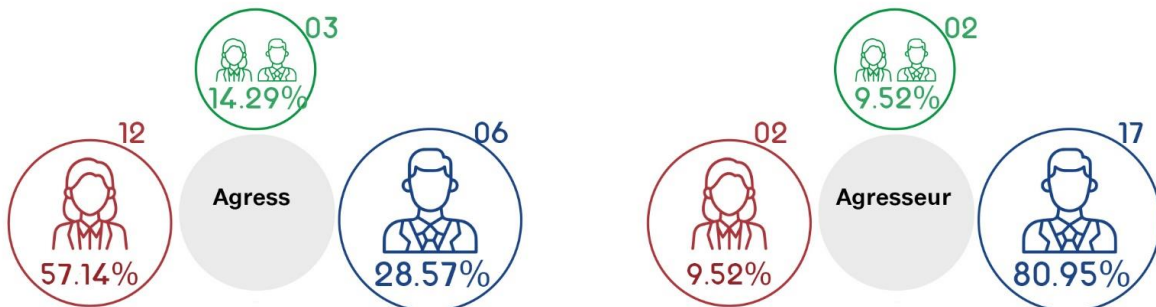
Le Grand Tunis est en tête, enregistrant 28,57% des cas de violences observés au cours du mois d'avril, suivi par les gouvernorats de Kairouan et Nabeul qui ont enregistré chacun environ 14,29% du nombre total des cas de violence observés. Le gouvernorat de Ben Arous a enregistré 9,52% des cas de violence, soit le même taux enregistré dans le gouvernorat de Sfax, tandis que les gouvernorats de l'Ariana, Kasserine, Monastir, Mahdia et Jendouba ont enregistré le même taux de violence, s'élevant à 4,76%. Le reste des gouvernorats n'ont pas connu d'incidents violents au cours du mois d'avril.





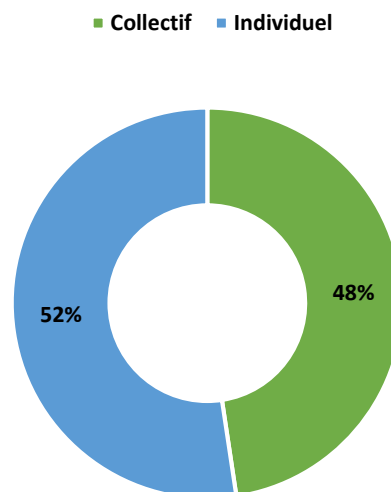
Distribution genrée :

Les femmes étaient les victimes de 57,14 % des incidents de violence enregistrés et les autrices de 9,52 % des cas enregistrés.



Types de violence :

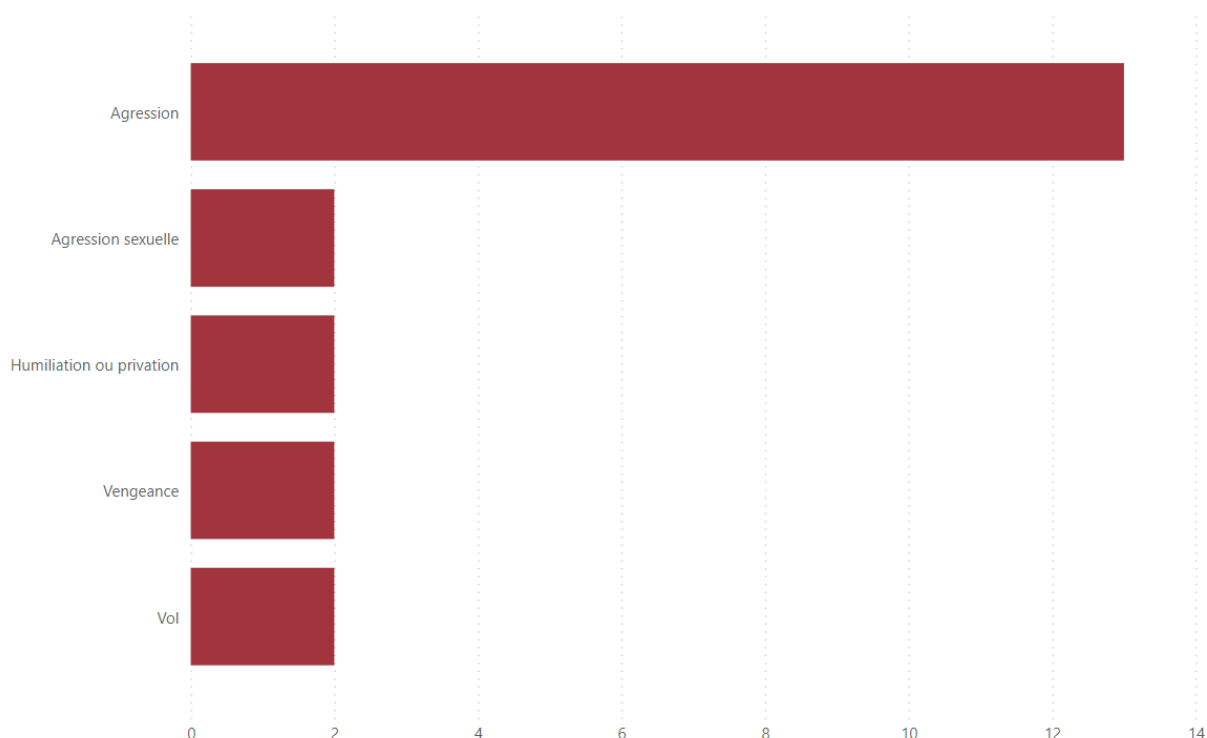
La plupart des actes de violences enregistrés au cours du mois d'avril sont survenus sous forme collective à un taux de 52,38%, tandis que les violences individuelles ont été de l'ordre de 47,62%. Cette tendance diffère des mois précédents, au cours desquels la violence était principalement individuelle.



Formes de violence :

La violence variait dans ses formes entre des agressions sexuelles, des agressions pour but d'humiliation ou de privation, des agressions pour vengeance, ou pour vol sous forme de braquages. Les agressions générales sans motif clair qui se sont propagées dans l'espace public, restent les plus répandues et les plus fréquentes durant le mois d'avril.

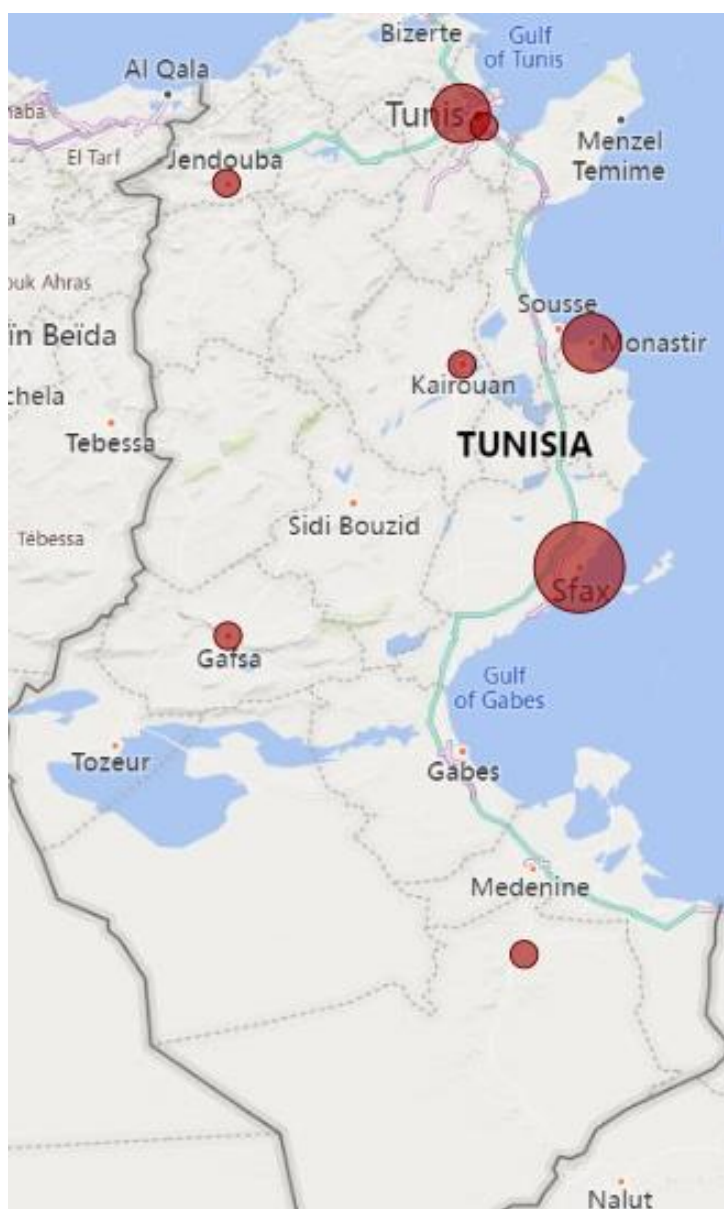
Ce mois a enregistré des cas de poignardage et d'étranglement ciblant des femmes, ainsi que des cas de violence mutuelle, des menaces d'assassinat et des conflits violents dans les espaces privés et publics.

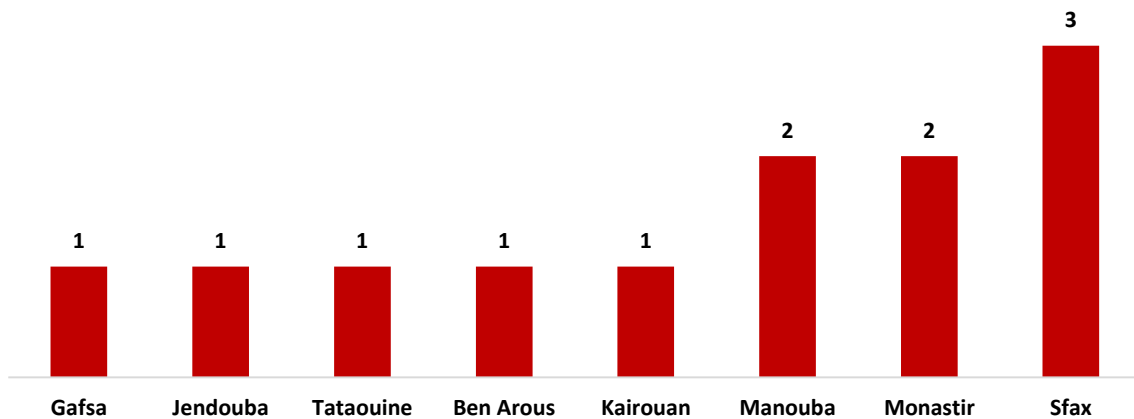


Suicide et tentatives de suicide en Avril 2023



Le mois d'avril a enregistré 12 cas entre tentatives et cas de suicide, soit une augmentation d'environ un tiers par rapport au mois précédent. Le gouvernorat de Sfax a connu 3 cas et les gouvernorats de la Manouba et de Monastir ont enregistré 2 cas de suicide. Les gouvernorats de Kairouan, Ben Arous, Tataouine, Gafsa et Jendouba, ont chacun enregistré un cas de suicide ou tentative de suicide.





Distribution genrée :

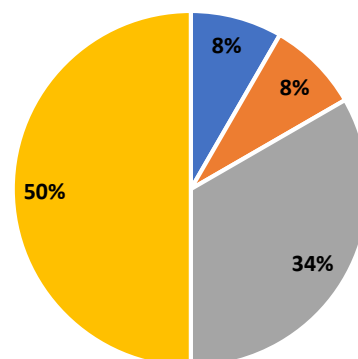
75% de ceux qui se sont suicidés ou ont tenté de se suicider en avril 2023 étaient des hommes, tandis que le pourcentage de femmes était d'environ 25%.



Les espaces :

50% des suicides et tentatives de suicide observés ont été enregistrés dans des espaces publics exposés publiquement, tandis que 33,33% se sont déroulés dans des espaces privés et à l'intérieur des résidences. 8,33% des suicides et tentatives de suicide ont été observés dans les établissements d'enseignement, écoles ou instituts. Le même pourcentage, 8,33% des suicides, a été observé dans des institutions publiques.

- Institution Publique
- Etablissement scolaires
- Domicile
- Espace Public



Les groupes d'âge des victimes :

50 % des cas de suicide et des tentatives de suicide, soit 6 cas ont été observés chez le groupe d'âge des jeunes. Le groupe des personnes âgées a enregistré 25 % du nombre de cas de suicide, soit 3 cas. Le mois d'avril a également connu un cas de suicide enregistré chez les ouvriers de chantiers (travail précaire) et deux cas de suicide chez deux étudiants. L'âge de ceux qui se sont suicidés variait de 15 à 53 ans, et trois victimes avaient 18 ans.

